

SEANCE DU 20 MARS 2015

L'an deux mil quinze et le vingt mars à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de Reviers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel GUERIN, Maire.

Présents Mr Guérin, Mr Bourdel, Mr Prioult, Mme Fras, Mr Lebas, Mr Dolley, Mme Boulet, Mme Bouglé, Mr Deraine, Mme Bisson, Mme Lastelle, Mr Hodiern

Absent :

Absents excusés : Mme Chazel, Mr Mosqueron, Mme Tanqueray

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Corinne BISSON

Mr Guérin relit le compte rendu du précédent conseil afin de le soumettre au conseil municipal.

Lors de la relecture, il est demandé qu'une commission municipale soit mise en place afin de suivre le dossier du commerce de bouche. Mrs Lebas, Prioult, Hodiern et Mme Lastelle se portent volontaires pour suivre le dossier.

Mr Guérin évoque l'aménagement de la grande rue et la réunion qui a eu lieu mardi 17 mars avec la délégation des habitants de la Grande Rue.

Mr le Maire a demandé au Conseil Régional de financer à 80% les travaux de la Grande Rue qui pourraient être réalisés courant 2016 sinon il fera un arrêt d'interdiction de circulation aux poids lourds.

Le conseil municipal approuve le compte rendu.

L'ordre du jour est abordé dans l'ordre.

1/Projet de lotissement rue de l'Eglise

Par nécessité financière (projet d'aménagement du cœur de bourg) un lotissement va être créé en zone 2AU. Il est donc nécessaire de modifier le PLU

Vote :

- Révision du PLU sur la zone NJ pour mise en réserve publique d'une partie de cette zone :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité moins une voix (Mr Prioult)

- Mise en construction de la zone 2AU pour la réalisation d'un lotissement communal

Mr Deraine s'abstient

Le reste du conseil municipal approuve.

2/Travaux de voirie rue de l'église, rue des coutures et Grande Rue

Actuellement des travaux sont en cours dans la rue de L'Eglise.

(19 000€)

Pour la rue des coutures le devis s'élevait en décembre 2013 à 24 217€. Il faut réactualiser le chiffrage. Proposition est faite que la commune avance la totalité du financement des travaux et récupère la prise en charge de 62%, normalement due par l'intercommunalité, dans les deux années à venir.

Des problèmes ont été relevés sur des bouches d'assainissement collectif. Il faut prévoir des travaux de rénovation ou des remplacements. Les devis doivent être affinés.

Présentation du chiffrage d'un plateau : subventionné cela coûte 3600€.

Pour la route d'Amblie : reprise d'un fil d'eau de chaque côté de la rue.

Vote :

- Projet de plateau devant le bar des chasseurs :

4 contre - 2 abstentions -7 pour

Le plateau pourra être réalisé.

Coût total des travaux : 19 111€ -40% sur le prix du plateau. Une prochaine réunion sera faite pour finaliser le projet notamment au niveau du chiffrage.

Proposition de faire un emprunt sur 3 ans. Mr Deraine se renseigne auprès de la banque.

3/Projet de groupement intercommunal

Compte tenu des nouvelles directives ministérielles les Communauté de Communes seront amenées à se regrouper pour atteindre un minimum de 20 000 habitants. Diverses solutions ont déjà été évoquées à la CDC d'Orival.

1^{ère} solution : Val de Seulles / BSM / Orival

2^{ème} solution : Orival / BSM / Cœur de Nacre

3^{ème} solution : Orival/ Thue et Mue / Val de Seulles

4^{ème} solution : Caen la mer/ Orival

Actuellement la compétence école et les investissements réalisés freinent certaine CDC à se regrouper avec Orival.

Les résultats du questionnaire montrent que les habitants de Reviers sont plus tournés vers Courseulles.

4/Commune nouvelle

Ce point est évoqué dans l'hypothèse où les communes de Bény et Reviers, ainsi que d'autres communes d'Orival, voulaient sortir de la CDC d'Orival.

Les membres du conseil sont invités à se renseigner sur cette possibilité sur internet :

http://www.amf.asso.fr/document/communes_nouvelles.asp

5/Remplacement d'un lampadaire

Renouvellement d'un candélabre rue Monseigneur Turquetil subventionné à 45% par le SDEC énergie.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

6/Informations et questions diverses

Comment palier au remplacement de Catherine Guillotte quand elle est en vacances ou malade. La réflexion est engagée et un recours à une société de nettoyage est évoqué.

Séance levée à 22h40